financière du compte d'affectation spéciale | DE L'AGRICULTURE développement ET DE LA SOUVERAINETÉ agricole et rural ALIMENTAIRE CASDAR Libert La responsabilité du ministère en charge de

l'agriculture ne saurait être engagée

INFO-PRAIRIE Puy-de-Dôme

Réseau Pousse d'herbe

Bulletin n°9

Le 11 avril 2023

D'AGRICULTURE



Cumul des températures au <u>9 avril 2023</u> (cumul à partir du 1er février, base 0 – 18 °C, source Météo-France)								
Plaine (300 à 500 m)	528 °	Demi-montagne (500 à 850 m)	428°	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	293°	Montagne (> 1100 m)	243°	
Rappel 2022 : 524 °		Rappel 2022 : 421 °		Rappel 2022 : 277 °		Rappel 2022 : 221 °		
CLERMONT 330 m	555 °	SAYAT 550 m	483 °	CHALMAZEL (42) 990 m	298°	MONT DORE 1220 m	243°	
MOISSAT 340 m (*)	NC	AMBERT 555 m	416°	VERNINES 1045 m	315 °	ANZAT LUGUET 1270 m	242 °	
ISSOIRE 372 m	512 °	ST GERVAIS 705 m	410 °	ST GERMAIN L'H. 1070 m	278 °			
COURPIERE 455 m	517 °	ST SULPICE 851 m	376°	MARCENAT (15) 1075 m	282 °	(*) source technicien		
Gain depuis 2 avril :+51°		Gain depuis 2 avril : +42°		Gain depuis 2 avril : +27°		Gain depuis 2 avril : +26°		

Conseils de la semaine : plein pâturage en plaine, déprimage possible en demi-montagne, début du pâturage en altitude.

En plaine, la croissance d'herbe est modérée. Il est conseillé d'avoir environ 8-10 jours d'avance pour fermer les stocks et faire du plein pâturage. Pour réaliser ce calcul, se reporter à notre guide pâturage sur notre site internet. Après déprimage, un apport de fertilisant pourrait activer la pousse en prévision de la récolte.

En demi-montagne, les parcelles utilisées pour du plein air hivernal commencent à pousser à nouveau. Il convient d'attendre au moins 6-7 cm avant de mettre les animaux. Sur la semaine qui arrive, il est encore possible de faire du déprimage en fonction de la pousse qui semble hétérogène selon l'exposition.

Sur les plateaux d'altitude, les 1ères mises à l'herbe ont débuté. Les hauteurs d'herbe sont très modérées et nécessitent un apport de fourrage complémentaire important. Soyez donc vigilants sur les hauteurs résiduelles qui ne devraient pas descendre en dessous de 4 cm (entre la semelle et le talon de la botte) au 1er passage.

En montagne, le repère des mises à l'herbe précoces sera atteint cette semaine. Les hauteurs d'herbe étant faibles, notamment sur les parcelles humides, prévoir la distribution de larges surfaces et/ou du fourrage en complément. Sur les zones à campagnols, un étaupinage s'avère indispensable pour repérer les tumuli frais et agir rapidement.

Sur l'ensemble des secteurs où il a gelé, un passage rapide par les animaux retire les pointes d'herbe abimées et relance une pousse de qualité.

Sommes de température

Entre 250 et 300°C : début des mises à l'herbe précoces

300°C: apport d'azote sur fauche

tardive

500 °C : arrêt du déprimage

650 - 700 °C : début des fauches précoces (ensilage, foin ventilé...)

Exploitations suivies en 2023

•	
Lezoux (400 m – VL bio)	3 ^{ème} passage avec diminution du concentré
Ambert (550 m - VL)	Fin du 1 ^{er} passage. Pâturage de jour
Augerolles (550 m - VA)	Mises à l'herbe en cours
St Maurice près P. (600 m - VA)	Mise à l'herbe génisses faite, dès que possible pour les autres troupeaux
Condat en Comb. (700 m - VA)	Echographies en cours, mise à l'herbe en fin de semaine
Ceyssat (800 m- OL+VA)	Mise à l'herbe des brebis dans les jours à venir
Laqueuille (1100 m - VA bio)	34 VA Salers, JB 15 mois finis herbe, Salers x Angus, 100% herbe
Picherande (1130 m - VL)	Début des mesures d'herbe

Equipe Fourrages Chambre d'agriculture et EDE du Puy-de-Dôme: G.DUPIC, P. FAURE, C. LACOUR, J. PERRET, S. VIOLLEAU, J. ZAPATA